

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00281
Numéro SIREN : 519 260 616
Nom ou dénomination : SBC TRANSPORT LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2020 sous le numéro de dépôt 104306

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 30-11-2020

N° DE DEPOT : 104306

N° GESTION : 2010B00281

N° SIREN : 519260616

DENOMINATION : SBC TRANSPORT LOGISTIQUE

ADRESSE : 13 bd de Courcelles 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	53 656	3 656	50 000	57,32	50 000	38,18
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	32 239		32 239	36,96	40 233	30,73
Autres immobilisations financières	417		417	0,48	417	0,32
TOTAL (I)	86 312	3 656	82 656	94,75	90 650	89,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					211	0,16
. Personnel	1 357		1 357	1,58	2 052	1,57
. Organismes sociaux	15		15	0,02	20 069	15,33
. Etat, impôts sur les bénéfices					13 503	10,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 304		2 304	2,64	2 442	1,86
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités					807	0,62
Charges constatées d'avance	904		904	1,04	1 207	0,92
TOTAL (II)	4 580		4 580	5,25	40 291	30,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	90 892	3 656	87 236	100,00	130 942	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019		31/12/2018	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	114,63	100 000	76,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 213	7,12	6 213	4,74
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-9 312	-10,66	84 163	64,28
Résultat de l'exercice	-32 196	-36,00	-93 475	-71,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	64 705	74,17	96 901	74,00
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	582	0,67		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	6 004	6,68	4	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 346	9,57	4 800	3,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			537	0,41
. Organismes sociaux			2 520	1,92
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			2 231	1,70
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 598	8,71	23 948	18,29
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	22 531	25,83	34 040	26,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	87 236	100,00	130 942	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	137		137	100,00	269 520	100,00	-269 383	-99,94	
Chiffres d'Affaires Nets	137		137	100,00	269 520	100,00	-269 383	-99,94	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			152	110,95	241	0,09	-89	-36,92	
Autres produits					7	0,00	-7	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			289	210,95	269 769	100,09	-269 480	-99,88	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			9 304	N/S	40 581	15,06	-31 277	-77,06	
Impôts, taxes et versements assimilés			594	433,58	2 907	1,08	-2 313	-79,56	
Salaires et traitements					180 465	66,96	-180 465	-100,00	
Charges sociales			-9	-6,56	47 876	17,76	-47 885	-100,01	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00	1	0,00	-1	-100,00	
Total des charges d'exploitation (II)			9 889	N/S	271 830	100,86	-261 941	-96,35	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-9 601	N/S	-2 061	-0,75	-7 540	-365,83	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			3	2,19	1 771	0,66	-1 768	-99,82	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3	2,19	1 771	0,66	-1 768	-99,82	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3	-2,18	-1 771	-0,65	1 768	99,83	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 604	N/S	-3 833	-1,41	-5 771	-150,55	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 309	955,47	9 172	3,40	-7 863	-85,72	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			120 000	44,52	-120 000	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			463	0,17	-463	-100,00	
Total des produits exceptionnels (VII)	1 309	955,47	129 635	48,10	-128 326	-98,98	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 902	N/S	1 947	0,72	21 955	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			217 330	80,64	-217 330	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 902	N/S	219 277	81,36	-195 375	-89,09	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22 593	N/S	-89 642	-33,25	67 049	74,80	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 598	N/S	399 404	148,19	-397 806	-99,59	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 795	N/S	492 879	182,87	-459 084	-93,13	
RÉSULTAT NET	-32 196	N/S	-93 475	-34,67	61 279	65,56	
			<i>Perte</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier			78	0,03	-78	-100,00	
Dont Crédit-bail immobilier							

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 87 235,68 E.

Le résultat net comptable est une perte de 32 196,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/06/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

La société a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, la société n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, la société ne dispose pas d'une estimation précise et globale pour l'année 2020 de cet impact

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 86 312

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 656			53 656
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 650		7 995	32 656
TOTAL	94 306		7 995	86 312

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 656

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 656			3 656
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 656			3 656

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	52 878	2 878	50 000	5 ans
Logiciel	778	778	0	3 ans
TOTAL	53 656	3 656	50 000	

3.2 - Etat des créances = 37 236

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	32 656		32 656
Actif circulant & charges d'avance	4 580	4 580	
TOTAL	37 236	4 580	32 656

3.3 - Charges constatées d'avance = 904

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1000,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1000,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 22 531

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	582	582		
Dettes financières diverses	6 004	6 004		
Fournisseurs	8 346	8 346		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 598	7 598		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 531	22 531		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 800

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 800
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 800

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 137**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	137	100,00 %
TOTAL	137	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

1 - Information relative aux autres engagements recus :

- Caution recue de Compagnie Européenne de ganties et cautions : 129 079 €

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 904

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	904
TOTAL	904

8.2 - Charges à payer = 4 800

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 800
Fournis.fact.non parvenu(408100)	4 800
TOTAL	4 800

SBC TRANSPORT LOGISTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 13 Boulevard de Courcelles, 75008 PARIS
519 260 616 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix heures quinze, les associés de la société SBC TRANSPORT LOGISTIQUE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 13 Boulevard de Courcelles 75008 PARIS, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Albert SULTAN, titulaire de 50 actions en pleine propriété,
Monsieur Joël SULTAN, titulaire de 50 actions en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Albert SULTAN**, en sa qualité de Gérant de la société EXPERTNET TECHNOLOGIES, Président de la Société.

La société **MADELEINE AUDIT CONSEIL, Commissaire aux Comptes de la Société**, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés et du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglées,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

13

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport spécial du Président sur les conventions et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 32 196,42 euros de la manière suivante :

Origine du résultat :	
Perte de l'exercice	-32 196,42 euros

Affectation du résultat :	
Au compte report à nouveau	-32 196,42 euros
Qui s'élève ainsi à la somme de -41 508,25 euros	

Compte tenu de la présente affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 64 705,06 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

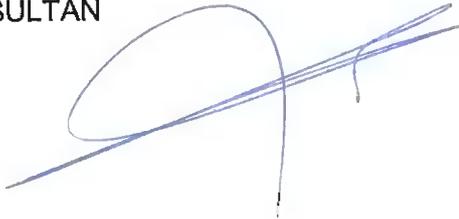
QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Le Président
La société EXPERTNET TECHNOLOGIES
Albert SULTAN



M A C

AUDIT & CONSEIL

SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE
Société par Actions Simplifiées
Siège social : 13 boulevard de Courcelles – 75008 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2019

Madeleine Audit Conseil
25/29, place de la Madeleine
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SBC TRANSPORT LOGISTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 12 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

M A C

AUDIT & CONSEIL

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Paris, le 12 juin 2020

Le commissaire aux comptes
Madeleine Audit Conseil

Ellouk Olivier, Associé

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a more detailed signature.

M A C

AUDIT & CONSEIL

SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiées
au capital social de 100 000 euros
Siège social : 13 boulevard de Courcelles – 75008 Paris
R.C.S de Paris sous le numéro 519 260 616

ETATS ANNUELS DE SYNTHESE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	53 656	3 656	50 000	57,32	50 000	38,18
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	32 239		32 239	36,96	40 233	30,73
Autres immobilisations financières	417		417	0,48	417	0,32
TOTAL (I)	86 312	3 656	82 656	94,75	90 650	89,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					211	0,16
. Personnel	1 357		1 357	1,56	2 052	1,57
. Organismes sociaux	15		15	0,02	20 069	15,33
. Etat, impôts sur les bénéfices					13 503	10,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 304		2 304	2,64	2 442	1,86
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités					807	0,62
Charges constatées d'avance	904		904	1,04	1 207	0,92
TOTAL (II)	4 580		4 580	5,25	40 291	30,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	90 892	3 656	87 236	100,00	130 942	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019		31/12/2018	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	114,63	100 000	76,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 213	7,12	6 213	4,74
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-9 312	-10,66	84 163	64,28
Résultat de l'exercice	-32 196	-36,00	-93 475	-71,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	64 705	74,17	96 901	74,00
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	582	0,67		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	6 004	6,68	4	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 346	9,57	4 800	3,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			537	0,41
. Organismes sociaux			2 520	1,92
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			2 231	1,70
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 598	8,71	23 948	18,29
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	22 531	25,83	34 040	26,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	87 236	100,00	130 942	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	137		137	100,00	269 520	100,00	-269 383	-99,94	
Chiffres d'Affaires Nets	137		137	100,00	269 520	100,00	-269 383	-99,94	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			152	110,95	241	0,09	-89	-36,92	
Autres produits					7	0,00	-7	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			289	210,95	269 769	100,09	-269 480	-99,88	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			9 304	N/S	40 581	15,06	-31 277	-77,06	
Impôts, taxes et versements assimilés			594	433,58	2 907	1,08	-2 313	-79,56	
Salaires et traitements					180 465	66,96	-180 465	-100,00	
Charges sociales			-9	-6,56	47 876	17,76	-47 885	-100,01	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00	1	0,00	-1	-100,00	
Total des charges d'exploitation (II)			9 889	N/S	271 830	100,86	-261 941	-96,35	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-9 601	N/S	-2 061	-0,75	-7 540	-365,83	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			3	2,19	1 771	0,66	-1 768	-99,82	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3	2,19	1 771	0,66	-1 768	-99,82	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3	-2,18	-1 771	-0,65	1 768	99,83	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 604	N/S	-3 833	-1,41	-5 771	-150,55	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 309	955,47	9 172	3,40	-7 863	-85,72	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			120 000	44,52	-120 000	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			463	0,17	-463	-100,00	
Total des produits exceptionnels (VII)	1 309	955,47	129 635	48,10	-128 326	-98,98	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 902	N/S	1 947	0,72	21 955	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			217 330	80,64	-217 330	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 902	N/S	219 277	81,36	-195 375	-89,09	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22 593	N/S	-89 642	-33,25	67 049	74,80	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 598	N/S	399 404	148,19	-397 806	-99,59	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 795	N/S	492 879	182,87	-459 084	-93,13	
RÉSULTAT NET	-32 196	N/S	-93 475	-34,67	61 279	65,56	
			<i>Perte</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier			78	0,03	-78	-100,00	
Dont Crédit-bail immobilier							

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 87 235,68 E.

Le résultat net comptable est une perte de 32 196,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/06/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

La société a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, la société n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, la société ne dispose pas d'une estimation précise et globale pour l'année 2020 de cet impact

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 86 312

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 656			53 656
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 650		7 995	32 656
TOTAL	94 306		7 995	86 312

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 656

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 656			3 656
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 656			3 656

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	52 878	2 878	50 000	5 ans
Logiciel	778	778	0	3 ans
TOTAL	53 656	3 656	50 000	

3.2 - Etat des créances = 37 236

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	32 656		32 656
Actif circulant & charges d'avance	4 580	4 580	
TOTAL	37 236	4 580	32 656

3.3 - Charges constatées d'avance = 904

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1000,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1000,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 22 531

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	582	582		
Dettes financières diverses	6 004	6 004		
Fournisseurs	8 346	8 346		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 598	7 598		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 531	22 531		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 800

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 800
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 800

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 137**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	137	100,00 %
TOTAL	137	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

1 - Information relative aux autres engagements recus :

- Caution recue de Compagnie Européenne de ganties et cautions : 129 079 €

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 904

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	904
TOTAL	904

8.2 - Charges à payer = 4 800

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 800
Fournis.fact.non parvenu(408100)	4 800
TOTAL	4 800